

# Bulletin d'inscription

**1 jour** - 80 % cours / 20 % démonstrationsPrix / personne : **449 € HT**Ce prix comprend 1 journée de formation + 1 repas  
+ TVA (taux légal au moment de la facturation)**Bulletin d'inscription à nous retourner**

par courrier à CHAUVIN ARNOUX - Sandrine DA PONTE

190 Rue Championnet – 75018 PARIS Cedex

ou par mail à : formation@chauvin-arnoux.com

## L'ENTREPRISE

Responsable Formation Nom :

Prénom :

**Dénomination sociale de l'établissement :**

Code NAF :

N° SIRET :

Êtes-vous soumis à la TVA : **Oui Non**

Si oui, N° de TVA intracommunautaire :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone : +

Télécopie : +

Courriel :

## LE PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone : +

Télécopie : +

Courriel :

S'inscrit à la formation qui aura lieu à **PARIS** le :

Contrôle des installations électriques	9 juin 2020
Comprendre et vaincre les harmoniques	10 juin 2020
Installations Elect. et Qualité de l'énergie (Etudes de cas)	11 juin 2020
Thermographie	16 juin 2020
La mesure en audit énergétique dans l'industrie	17 juin 2020
Qualistar+ C.A 8336	18 juin 2020

## ORGANISME A FACTURER (si différent de l'Entreprise)

**Dénomination sociale de l'établissement :**

Code NAF :

N° SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone : +

Télécopie : +



## Conditions générales de ventes « formations »

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres de formations faites par la société CHAUVIN ARNOUX et faisant l'objet d'une commande de la part du client

### **Inscription**

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque le client renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli.

Le fait de retourner le bulletin d'inscription rempli implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales qui se porte fort du respect des dites conditions générales par ses salariés ou agents bénéficiaires de la formation

### **Prix**

Le prix par participant et par journée est indiqué sur chaque fiche de formation, les tarifs sont aussi consultables dans la rubrique formation de notre site web : [www.chauvin-arnoux.com](http://www.chauvin-arnoux.com).

Ils sont valables pour une durée de 12 mois. Le prix définitif du stage est celui indiqué dans notre confirmation de participation ci-jointe.

Tous les prix indiqués en euros hors taxes, doivent être majorés du taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription.

### **Conditions de paiement**

Sauf mention différente sur la convention de formation professionnelle, le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant et sans escompte, par chèque, à l'ordre de CHAUVIN ARNOUX, ou par virement bancaire Les frais bancaires liés au mode de paiement resteront à la charge du client.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéances figurant sur les factures donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités seront exigibles sans mise en demeure préalable ;

En cas de prise en charge du coût de la formation par un OPCA, il appartient au bénéficiaire d'effectuer la demande de prise en charge en amont et d'envoyer l'accord et numéro de dossier à l'organisme de formation avec les coordonnées de l'OPCA pour la facturation à minima 8 jours avant le début de la formation.

### **Facture**

Le stage fera l'objet d'une facture. Celle-ci sera émise à l'issue du stage.

### **Annulation**

Notre société se réserve la possibilité d'annuler ou de décaler le stage si les effectifs sont insuffisants pour permettre sa conduite pédagogique, et informera alors les participants dans les plus brefs délais.

Toute annulation de stage devra être faite par écrit.

Pour toute annulation de participation parvenue à nos services plus de 15 jours avant le début du stage, notre société se verra en droit de facturer une somme équivalente à 15 % du prix du stage pour participation à la couverture des frais fixes engagés pour ce stage.

Pour toute annulation de participation parvenue à nos services moins de 15 jours avant le début du stage, notre société se verra en droit de facturer une somme équivalente à 30 % du prix du stage. Pour toute annulation de participation parvenue à nos services moins de 5 jours avant le début du stage, notre société se verra en droit de facturer l'intégralité du prix du stage.

Cependant si concomitamment à une annulation, le client se réinscrit à une autre formation, il ne sera perçu aucune indemnité.

### **Abandon en cours de stage**

En cas d'abandon du participant en cours de stage, le prix du stage sera facturable de plein droit et intégralement.

### **Propriété Intellectuelle**

Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de diffuser ou de commercialiser à tous tiers tous documents ou supports remis pendant la formation sans l'accord express et préalable de CHAUVIN ARNOUX.

### **Litige**

En cas de litige quelconque relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les seules juridictions reconnues et acceptées sont celles des Tribunaux de Paris.